



Direction des Affaires juridiques

Service Recouvrement des Taxes

Domaine Public, Foires et Marchés

Tél. 04 94 36 81 72

secretariatemplacement@mairie-toulon.fr

**DEMANDE D'OCCUPATION D'UN EMPLACEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC
AMBULANT PERMANENT**

Formulaire à retourner à : secretariatemplacement@mairie-toulon.fr

Toute demande incomplète ne pourra être étudiée

• **Demandeur**

Nom Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Tel fixe : _____ Tel portable : _____

Agissant en : nom propre qualité de gérant / responsable autre : _____

Identité de la personne morale : _____

Adresse du siège : _____

Email de contact : _____

• **Objet de la demande**

Objet de la demande : _____

Lieu(x) d'implantation : _____

Dates et horaires d'installation souhaités : _____

Date : _____ Signature : _____

• Documents nécessaires à l'examen de la demande

- 1) Descriptif du véhicule et de son équipement (intérieur / extérieur) et des particularités le cas échéant (joindre photos du matériel envisagé + photomontage si possible)
- 2) Emplacement(s) souhaité(s) avec croquis précis indiquant :
 - dimensions de l'emplacement,
 - plan de positionnement avec plan de l'environnement mitoyen (rue, commerces, restaurants...) voire photos du secteur,
 - photos de l'emplacement + photos plan élargi + photomontage si possible
- 3) Présentation de l'activité envisagée avec :
 - description des plats proposés, leur prix, type de produits utilisés (frais, surgelés, en conserve / issus de la filière bio, production raisonnée, équitable, traditionnelle...), provenance des produits et/ou lieux d'approvisionnement, présentation des emballages utilisés (recyclables, réutilisables, compostables, biodégradable, carton, plastique...)
 - ou
 - description des produits / services proposés
- 4) Jours et heures de présence souhaités
- 5) Expérience dans le domaine d'activité, formation éventuelles, ...
- 6) Raison(s) pour laquelle (lesquelles) vous êtes intéressé(e) par ce projet d'implantation

• Documents à joindre à la demande

(en fonction de l'avancée du projet et des inscriptions diverses auprès des différents organismes)

- Copie de l'extrait d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés / récépissé d'inscription au Registre des Métiers / Kbis de moins de 3 mois
- Copie de la carte de commerçant non sédentaire en cours de validité (le cas échéant)
- Copie de l'assurance obligatoire de responsabilité civile professionnelle et commerciale et contre les risques liés à l'activité de commerce souhaitée
- Copie de la carte grise du véhicule
- Assurance du véhicule
- Copie de l'attestation de formation en hygiène alimentaire (le cas échéant - pour une activité alimentaire)
- Copie du contrat de travail des employés éventuels
- Copie de l'attestation relative aux obligations vis-à-vis des cotisations sociales (SSI ou URSSAF)

• Mise en concurrence

Afin de satisfaire aux dispositions l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes qui dispose que « *Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L.2122-1 du CGPPP intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente* », et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public pour l'exercice d'activités économiques, la Ville de Toulon procèdera à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP.

• Durée de l'autorisation et redevance

L'autorisation est délivrée pour une période de 3 ans assortie d'une période d'essai de 6 mois. Redevance trimestrielle 2023 : 373,15 €

Droit de 1^{ère} attribution (au titre de l'année 2023) : 1 591,80 € (dû 1 fois à l'issue de la période d'essai)